

Rapport de recherche

Envois d'argent à l'étranger et immigration

Pratiques formelles et informelles des personnes
issues d'Algérie, du Maroc et du Cameroun au Canada



Institut national
de la recherche
scientifique

Rapport de recherche

Envois d'argent à l'étranger et immigration

Pratiques formelles et informelles des personnes issues
d'Algérie, du Maroc et du Cameroun au Canada

Rapport réalisé dans le cadre de la Chaire Argent,
Inégalités et Société INRS-ChA

Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société

9 juillet 2026

Responsabilité scientifique : Hélène Belleau
Helene.belleau@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Projet de recherche financé par la Chambre de
l'Assurance

Révision linguistique : Hélène Belleau

ISBN 978-2-89575-497-8

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2026

© Hélène Belleau

Résumé

Ce rapport de recherche documente les pratiques de transfert d'argent des personnes immigrantes issues d'Algérie (20), du Maroc (10) et du Cameroun (11) installées au Québec, dans le prolongement d'une étude plus vaste portant sur les dynamiques économiques des personnes immigrantes. La mise en contexte rappelle l'importance macroéconomique des rémittances en Afrique du Nord et souligne, à partir de la littérature, quatre facteurs qui influencent le choix des moyens de transfert : le sentiment de sécurité, la familiarité avec le moyen utilisé, les normes culturelles et l'accessibilité de l'argent pour les destinataires. Les résultats montrent que les répondant.e.s des trois groupes envoient de l'argent bien plus souvent qu'ils et elles n'en reçoivent, principalement à l'occasion d'événements heureux (mariages, naissances, graduations) ou malheureux (funérailles), ainsi que pour des besoins urgents comme les frais médicaux, la scolarité ou la subsistance. Des différences notables apparaissent toutefois selon le pays d'origine : les Algérien.ne.s privilégient très majoritairement les réseaux informels en raison des lacunes perçues du système bancaire algérien, alors que les personnes provenant du Maroc et du Cameroun ont davantage recours aux services formels (Western Union, Remitly, virements bancaires), tout en combinant ces moyens à des pratiques informelles. Chez les Camerounais.e.s, l'obligation d'envoyer de l'argent apparaît particulièrement importante et s'étend souvent à la famille élargie et aux ami.e.s. Le rapport se conclut en soulignant que ces transferts, bien qu'ancrés dans des logiques économiques de nécessité liées aux limites des filets sociaux dans les pays d'origine, relèvent aussi de normes culturelles et de solidarités familiales durables.

Mots clés :

Transferts d'argent; Immigration; Rémittances; Réseaux informels; Communautés arabo-musulmanes

Abstract

This research report documents the money transfer practices of immigrants from Algeria (20), Morocco (10), and Cameroon (11) settled in Quebec, as part of a broader study on the economic dynamics of immigrant populations. The contextual overview highlights the macroeconomic significance of remittances in North Africa and, drawing on the literature, identifies four factors that shape the choice of transfer methods: the sense of security associated with a given method, familiarity with it, cultural norms, and the accessibility of funds for recipients. The findings show that respondents across all three groups send money considerably more often than they receive it, primarily on the occasion of joyful events (weddings, births, graduations) or sorrowful ones (funerals), as well as to meet urgent needs such as medical expenses, schooling, or basic subsistence. Notable differences emerge, however, according to country of origin: Algerian respondents rely heavily on informal networks owing to perceived shortcomings in Algeria's banking system, whereas Moroccan and Cameroonian respondents make greater use of formal services (Western Union, Remitly, bank transfers), while still combining these with informal

practices. Among Cameroonian respondents, the obligation to send money appears particularly important and frequently extends beyond the immediate family to include extended family members and friends. The report concludes by emphasizing that these transfers, while economically necessary in light of the limited social safety nets in countries of origin, are also rooted in cultural norms and enduring family solidarity.

Key Words:

Money transfers; Immigration; Remittances; Informal networks; Arab-Muslim communities

Table des matières

Introduction	1
1. Brève mise en contexte	2
2. Résultats de l'enquête sur les transferts d'argent	4
2.1 Pratiques de transfert d'argent des immigrant.e.s d'Algérie	4
Profil sociodémographique des répondant.e.s d'Algérie	4
Qui reçoit de l'argent de qui et pourquoi ?	5
Qui envoie de l'argent, à qui et pourquoi ?	5
Comment l'argent est-il transféré ?	6
2.2 Pratiques de transfert d'argent des immigrant.e.s du Maroc	10
Profil sociodémographique des répondant.e.s du Maroc	10
Qui reçoit de l'argent, de qui et pourquoi ?	11
Qui envoie de l'argent, à qui et pourquoi ?	12
Est-ce une pratique courante ?	12
Comment l'argent est-il transféré ?	12
2.3 Pratiques de transfert d'argent des immigrant.e.s du Cameroun	13
Profil sociodémographique des répondant.e.s du Cameroun	13
Qui reçoit de l'argent, de qui et pourquoi ?	14
Qui envoie de l'argent, à qui et pourquoi ?	14
Est-ce une pratique habituelle ?	16
Comment l'argent est-il transféré ?	16
3. Méthodologie de la recherche	18
4. Limites de l'étude	19
Conclusion	21
Références	23
Annexe 1	24

Introduction

Ce rapport vise à documenter les multiples dimensions des transferts monétaires effectués par les personnes issues des communautés arabo-musulmanes du Canada. Plus précisément, il s'agira de caractériser ces pratiques financières selon quatre axes principaux. Premièrement, nous brosserons un portrait des personnes impliquées dans ces transferts, soit les expéditrices et expéditeurs, les destinataires et les intermédiaires. Une attention sera portée aux liens qui les unit (lien de filiation, de parenté élargie, d'amitié, etc.), et à la direction de ces envois d'argent, qu'ils soient destinés à des personnes résidant au Canada ou à l'étranger (Algérie, Maroc, Cameroun). Deuxièmement, les motifs sous-jacents à ces envois seront recensés, qu'il s'agisse d'un soutien ponctuel ou continu, d'une aide d'urgence, de dons offerts à l'occasion d'événements particuliers, ou encore d'investissements. Troisièmement, la fréquence de ces transferts ainsi que les montants approximatifs qui y sont associés seront examinés. Enfin, nous décrirons les moyens utilisés pour effectuer ces transferts, tels les virements bancaires, le recours aux services spécialisés de transfert de fonds ou aux réseaux informels, ainsi que les considérations qui les motivent dont la commodité et les coûts assumés par la personne expéditrice ou destinataire.

Après une brève mise en contexte de ce projet¹, nous présenterons les résultats de l'enquête portant sur les entrevues réalisées auprès des ressortissant.e.s d'Algérie, du Maroc et du Cameroun. La méthodologie de cette enquête sera suivie par une présentation des limites de l'étude. En conclusion, nous dégagerons les similitudes et les spécificités dans les pratiques de chacun des pays. Une représentation visuelle des différentes modalités d'envois d'argent par les personnes nouvellement arrivées dans leur pays d'origine est présentée en annexe.

¹ Pour une revue de la littérature plus générale sur le sujet voir : Belleau, Hélène et Paloma Rousselle-Delsarte (2026). Les pratiques économiques formelles et informelles des personnes immigrantes en lien avec les institutions financières au Canada et à l'étranger. Volet 1 : Revue de la littérature, Rapport de recherche, INRS-Centre Urbanisation Culture Société, Montréal. 58p. <https://espace.inrs.ca/id/eprint/17248/>

1. Brève mise en contexte

Le présent rapport s'appuie sur une recherche sociologique qualitative développée dans le cadre de la Chaire *Argent, inégalités et société* dont la professeure Belleau est titulaire. Cette chaire a été créée dans le cadre d'une collaboration entre l'INRS et la Chambre de la sécurité financière. Le projet de recherche intitulé *Les dynamiques économiques des personnes immigrantes au Québec*² avait pour objectif de documenter les pratiques financières formelles et informelles des personnes immigrantes de première génération ainsi que leur expérience avec les services financiers au Québec.

Les résultats présentés ici découlent de ce projet initial et portent essentiellement sur les pratiques formelles et informelles de transfert d'argent à partir des entrevues réalisées auprès de ressortissant.e.s d'Algérie. Deux autres sections visant à mettre en perspective leurs propos présentent les pratiques des Marocain.e.s et des Camerounais.e.s sur ces questions (sections 2.2 et 2.3).

Dans les pays d'Afrique du Nord³ notamment, les transferts d'argent sont aujourd'hui, plus que jamais, une source essentielle de revenus pour les familles et les économies locales. On estime qu'en 2008, les transferts d'argent vers le Maroc, la Tunisie et l'Algérie étaient d'environ 10 milliards de dollars américains et que ce montant avait triplé en 2019. Les rémittances équivalaient à 6 % du PIB du Maroc et à 1% de celui de l'Algérie (Badre 2024 p.4).

Mesurer l'importance des transferts d'argent est cependant très difficile, notamment en Afrique où les systèmes informels prédominent, car ils comportent de nombreux avantages dont l'anonymat, la rapidité, le coût, contrairement aux frais élevés qu'imposent les banques en plus de la bureaucratie (contrôles stricts, norme d'identification imposée aux clients, etc.). Ces transferts échappent donc en bonne partie aux statistiques officielles.(Smail and Leffak 2024).

L'accès au système bancaire et avec les développements de la Fintech (néobanques, applications, etc.), l'accès à internet sont déterminants dans les moyens utilisés pour transférer l'argent à des proches. Or, selon une enquête basée sur le Global Findex Database, en Algérie en 2017, seulement 43% des adultes possédaient un compte

² Pour une présentation sommaire des résultats de cette étude : Belleau, Hélène (2026). Les dynamiques économiques des personnes immigrantes au Québec : Équité, diversité et inclusion dans la gestion des finances personnelles. Présentation sommaire des résultats de recherche, 48 pages.
<https://chaireinrscsf.ca/documentation/sondages-et-donnees-denquete/>

³ L'Afrique du Nord réfère aux pays suivants : Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie.

bancaire (56% des hommes et 29% des femmes). Parmi les raisons évoquées pour ne pas avoir de compte, les personnes interrogées disaient ne pas avoir suffisamment d'argent (36%), qu'un membre de leur famille en avait un (21%) et qu'ils n'avaient pas confiance aux institutions bancaires (15%). La même année, seulement 5% des Algérien.ne.s disaient avoir utilisé internet pour payer un compte ou pour acheter en ligne, comparativement à 68% dans les économies avancées. Cette même étude révélait que 29% des adultes disent avoir emprunté au cours de la dernière année. Ce 29% se partage ainsi : 19% à la famille ou des ami.e.s et 8% via une carte de crédit ou une institution financière. (Souhila and Touati-Tliba 2021). Selon Smail et Leffak (2024):

« Les réglementations strictes imposées par les canaux formels, y compris une surveillance accrue des taux de transfert international et des normes d'identification rigoureuses, découragent les migrants africains d'utiliser les canaux formels » p.44.

Par ailleurs, avec le développement des néobanques⁴ et des applications, l'accès à internet est aussi un élément déterminant de l'accessibilité au système formel. Une étude de Kalantaryan et McMahon (2021) révélait que 38% des résidents d'Algérie qui reçoivent des transferts d'argent de l'étranger n'utilisent jamais l'internet, cette proportion est de 34% au Maroc (p.3). (Kalantaryan and McMahon 2021).

Quatre facteurs semblent influencer particulièrement la manière dont l'argent est transféré vers le pays d'origine : 1. le sentiment de sécurité dans le moyen adopté ; 2) la familiarité/l'habitude avec le ou les moyens utilisés; 3) les normes culturelles, qui renvoie aux manières de faire dans la communauté notamment et 4) l'accessibilité de l'argent pour la personne à qui il est destiné dans le pays receveur. La confiance envers les banques des personnes migrantes nord-africaines qui font des transferts d'argent vers l'Algérie, le Maroc et la Tunisie est fortement liée à la familiarité qu'ils entretiennent avec ces institutions, mais aussi des normes culturelles et l'accessibilité dans les milieux ruraux (Badre 2024).

⁴ Les « néo-banques » telles que Wise, N26, Revolut et Nickel, risquent fort de modifier les coûts de ces transferts et faciliter ceux-ci. Parmi les immigrants, ce sont les jeunes, parce qu'ils ont une certaine littératie numérique et un accès aux technologies, qui ont déjà adopté ces services. (Badre, 2024)

2. Résultats de l'enquête sur les transferts d'argent

2.1 Pratiques de transfert d'argent des immigrant.e.s d'Algérie

Profil sociodémographique des répondant.e.s d'Algérie

Les 20 personnes issues d'Algérie que nous avons rencontrées étaient âgées entre 31 et 50 ans au moment de l'entrevue. Nous avons rencontré un nombre égal d'hommes et de femmes ayant immigré entre 2004 et 2019, dont la moitié l'ont fait entre 2017 et 2019. Les trois quarts des personnes rencontrées sont citoyennes canadiennes et les autres ont un statut de résident permanent. Les trois quarts vivent avec un.e conjoint.e auquel elles sont mariées et dont le lieu de naissance est aussi l'Algérie. En grande majorité, ces conjoint.e.s ont immigré ensemble, soit la même année. Par ailleurs, à une exception, ces couples ont des enfants de la présente union qui sont tous nés au Québec. Soulignons enfin que sur les 20 personnes rencontrées, 18 disent être de confession musulmane et pratiquer cette religion, les deux autres ne déclarant aucune religion.

Les personnes issues d'Algérie que nous avons rencontrées occupaient toutes un emploi à plein temps au moment de l'entrevue et se sont avérées être très scolarisées. En effet, une seule personne détient l'équivalent d'un DEC, neuf ont un baccalauréat, six possèdent un diplôme de maîtrise et quatre un doctorat. Concernant le revenu des répondant.e.s, le quart déclare un revenu personnel de moins de 4 000\$ par année. Il s'agit essentiellement de femmes, dont deux vivent avec un conjoint qui gagne entre 8 000\$ et 9 000\$. La moitié des répondant.e.s déclarent un revenu personnel se situant entre 51 000\$ et 80 000\$ (cinq d'entre eux partagent leur vie avec une personne gagnant autant ou un peu plus). Enfin le dernier quart, gagne 80 000\$ et plus, dont deux vivant avec une personne ayant le même salaire. Toutes les personnes rencontrées habitent dans l'agglomération montréalaise incluant Laval, Longueuil et Lasalle. Enfin, huit personnes disent être propriétaires de leur résidence, les autres étant locataires.

Qui reçoit de l'argent de qui et pourquoi ?

De manière générale, l'analyse des entrevues révèle que peu de répondant.e.s d'origine algérienne semblent avoir reçu de l'argent provenant de proches en Algérie alors qu'ils sont nombreux à en envoyer comme nous le verrons. En effet, dans l'ensemble, quelques personnes ont reçu par le passé de l'aide de leurs proches restés en Algérie, alors qu'ils et elles étaient aux études ou entre deux emplois. Une seule personne dit avoir été soutenue pendant ses études sur une base régulière (300\$-400\$, cinq fois par année environ). Par contre, plus de la moitié des répondant.e.s ont affirmé que le fait d'envoyer de l'argent à leurs proches en Algérie est une pratique très commune dans leur communauté⁵.

Qui envoie de l'argent, à qui et pourquoi ?

La majorité des répondant.e.s disent envoyer de l'argent à leur famille proche (père, mère, frère ou sœur principalement) tous les ans, parfois sur une base régulière^{6,7} parfois de manière ponctuelle. Les transferts d'argent les plus communs sont des cadeaux pour des mariages, des graduations ou d'autres occasions spéciales. Dans notre échantillon au moins la moitié ont mentionné ce type d'envoi d'argent à la famille proche. Les sommes varient de 100\$ à moins de 1000\$ par année.

Par ailleurs, un tiers des répondant.e.s disent envoyer de l'argent pour des urgences et surtout des frais médicaux^{8,9} que doivent assumer leurs proches dans le système de santé privé en Algérie. Ceux-ci y ont recours parce que, disent-ils, le système de santé publique ne permet pas toujours d'avoir un rendez-vous assez rapidement, ou parce

⁵ « Il y a pas mal de gens qui envoient à leurs proches. C'est vraiment une pratique très commune dans la communauté algérienne. Ils envoient de l'argent pour des cadeaux, pour faire plaisir aux parents. Il y en a même qui font ça mensuellement. » (4FAlg)

⁶ « J'envoie chaque mois. 120 \$ on va dire, c'est le salaire de base en Algérie. Parce que mon père, il a une petite retraite... Il a accès à presque 100% de médicaments (avec ses assurances), mais pas pour ma mère. Elle, avec l'âge aussi, il faut qu'elle fasse ses suivis pour voir ses yeux, pour l'arthrose, des petites dépenses comme ça des fois, aussi pour lorsqu'il y a comme des fêtes au village. » (6FAlg)

⁷ « Oui, comme, par exemple, mon frère qui ne travaille plus. Maintenant, c'est comme je l'envoie chaque mois, ou un mois et demi de pour l'aider. » (8HAlg)

⁸ « Oui, il m'est arrivé d'aider des proches qui ont besoin, par exemple, d'aide financière pour les soins. Ça m'est arrivé à plusieurs reprises d'envoyer de l'argent dans ce cadre-là. Ce n'est pas une obligation, mais c'est plus une obligation morale. Une fois par deux ans, j'envoie une somme d'argent pour aider quelqu'un à se soigner. » (5HAlg)

⁹ « Dans une année, on a envoyé une fois pour son père, vraiment pour qu'il fasse une opération. On a envoyé à peu près environ, je dirais, 1 800 dollars à peu près pour son père, mais sinon c'est tout. » (16FAlg)

qu'il est jugé inadéquat¹⁰. Ce sont les montants les plus importants rapportés par nos répondants. Ils varient entre quelques centaines de dollars et 5000\$ par année. Ces sommes visent à rembourser des opérations ou des examens médicaux pour leurs parents principalement et font parfois l'objet de versements réguliers.

Comment l'argent est-il transféré ?

La moitié des répondant.e.s ont mentionné que les banques en Algérie ne permettent pas de transiger facilement pour transférer de l'argent, ce qui explique, selon plusieurs, le recours aux systèmes informels^{11,12}. En effet, certains évoquent l'absence d'ententes entre les banques canadiennes et algériennes qui permettraient d'envoyer facilement de l'argent à leurs proches^{13,14,15}. D'autres soulignent les frais élevés exigés

¹⁰ « Ça coûte très cher de traitements, ça coûte très cher de faire une IRM, ça coûte très, très cher. Il y a les autres centres qui sont publics, mais le service laisse à différer. Donc, tout le monde se dirige vers le privé et ça coûte très cher. Les soins, ça coûte très cher en Algérie. » (4FAlg)

¹¹ « C'est compliqué de traiter de l'argent de la banque, par exemple, contrairement à ici. Mais avec les proches, c'est facile. Si tu as de la famille, des amis, des frères, tout ça, on prête l'argent entre nous facilement. Ça, si tu es un bon payeur, par exemple, ou tu travailles, ils peuvent compter sur toi de leur donner leur somme. Sinon, je connais d'autres personnes, par exemple, qui font des petits projets, tout ça, c'est avec intérêt, par exemple. Ce n'est pas par le biais de la banque. Je ne sais pas si ça existe ici ou non. Tu leur donnes de l'argent, tu signes un document, ils te donnent une somme après avec un surplus, l'intérêt. C'est compliqué pour la banque. La banque là-bas, comment ça fonctionne, c'est, quand tu veux faire un prêt pour l'achat des maisons, acheter quelque chose, les démarches administratives sont plus compliquées, comparativement à ici. » (17HAlg)

¹² « On utilise beaucoup le cash, c'est-à-dire qu'on n'a pas de carte bancaire. Il y a des banques qui ont des cartes bancaires, mais souvent, ça ne fonctionne pas correctement. Donc, tout le monde a de l'argent sur lui, puis tout le monde achète avec de l'espèce. On le voit, l'argent, on le voit ». (13FAlg)

¹³ « Mais comme le circuit bancaire en Algérie n'assure pas ce genre de transaction, on n'a pas le choix que de recourir à ce genre de pratique (informelle). » (5HAlg)

¹⁴ « Je pense qu'on n'a pas ce système ici entre le Canada et l'Algérie. Il n'y a pas de système entre les deux banques. » (14HAlg)

¹⁵ « Il n'y a pas assez de banques en Algérie, peut-être qu'il y a trois ou quatre institutions financières. Ce n'est vraiment pas assez. Et puis c'est très compliqué et le transfert, ça coûte très cher. » (4FAlg)

par les banques¹⁶. Enfin, d'autres encore soulignent les preuves et justificatifs exigés pour déposer ou retirer l'argent à la banque^{17,18}.

Le tiers des répondant.e.s disaient être peu familiers avec les banques en Algérie, car ils utilisaient un CCP, c'est-à-dire un Compte Chèque Postal géré par la poste pour recevoir notamment leur salaire¹⁹.

Une seule personne sur les 20 répondant.e.s affirme utiliser le transfert entre banques²⁰ et deux ont utilisé l'agence de transfert Western Union. Mais quelques personnes semblent penser que les services de transfert officiel ne fonctionnent pas en Algérie^{21,22, 23}. D'autres moyens « officiels », comme UPS ou certaines applications (Paytree) sont évoquées sans que les personnes disent qu'elles y ont recours cependant, mais en soulignant les limites importantes qu'ils comportent²⁴.

La majorité de nos répondant.e.s utilisent en fait des moyens dits « informels » pour faire ces transferts, afin notamment de réduire les coûts liés à l'envoi d'argent²⁵. Nous avons pu identifier trois manières de faire parmi les Algériens et Algériennes:

¹⁶ « Je devais payer en dinar, puis la banque aurait fait le transfert nécessaire pour recevoir mon argent ici. Sauf que, ce n'est pas intéressant. C'est la majorité des Algériens qui pensent comme ça, parce que s'il y a un transfert, ça sera calculé avec le taux de change de la banque. Par exemple, le taux de change de la banque est toujours plus bas que le marché noir, ou le bureau de change. Du coup, ce n'est pas intéressant. Franchement, je ne sais pas si les transferts se font maintenant ou pas, mais en 2018 dans les banques que je connais, ça ne se faisait pas. » (3FAlg)

¹⁷ « C'est plus facile de comprendre comment ça fonctionne ici, qu'en Algérie. Je dirais que la complexité aussi des papiers à présenter en Algérie, on a plus de papiers à présenter que par rapport à ici. **Interviewer** : *Quels autres documents ils peuvent demander?* Attestation de travail. Par exemple, je me rappelle, lorsque j'ai travaillé au gouvernement, il restait comme six mois avant de me payer. Lorsqu'ils me payent, ils me payent six mois d'affilée. Moi, ce que j'ai fait, j'ai pris cette somme-là, je l'ai mis dans un compte d'épargne, dans une banque en Algérie. Et là, voyant cette somme, le banquier a refusé de prendre l'argent. Il m'a dit: J'ai besoin d'un document qui me justifie que cet argent vient réellement de... Il faut justifier. Toujours là, il faut justifier. En Algérie, il faut toujours justifier, sinon c'est du blanchiment d'argent. D'où te vient cet argent-là ? » (2FAlg)

¹⁸ « Il n'y a pas de réseau formel, actuellement en Algérie. Les moyens officiels sont très peu utilisés, parce que dès lors qu'on met de l'argent dans la banque, c'est très difficile de retirer. Même si c'est ton argent à toi, pour le retirer dans une banque algérienne, ça prend des justificatifs, c'est trop de paperasse, c'est trop compliqué, les gens l'évitent. » (10HAlg)

¹⁹ « Comme chez nous (en Algérie), je n'ai pas vraiment travaillé beaucoup avec la banque, parce qu'on a un autre système qui s'appelle le CCP, c'est genre de la poste, etc. C'est là où je reçois généralement mon salaire. Vraiment, avec la banque, je sais que c'est comme ça, il y a beaucoup de bureaucratie. » (14HAlg)

²⁰ « Mon compte est avec Desjardins, c'est plus facile pour moi. Tu vas sur Desjardins, tu l'envoies à n'importe quel pays. Tu as jusqu'à 7 000 dollars que tu peux envoyer par transfert de compte à compte. Le compte là-bas, il va être en dinar. Ensuite, eux vont retirer les sous direct à la banque. Je fais la transaction directement, je ne suis pas obligé d'aller à Western Union. » (19HAlg)

²¹ « Je ne sais pas si vous le savez qu'envoyer de l'argent via Interac ou Western Union ou autre, ça ne marchait pas là-bas. Donc, ça devrait être de main en main. » (5HAlg)

²² « Il n'y a pas un système. Pour l'instant, malheureusement, il n'y a pas un système pour envoyer de l'argent. Je ne pense même pas Western Union. Je ne sais pas ce qu'il y a Western Union. (2FAlg)

²³ « Nous, par exemple, en Algérie, on n'a pas cette route Western Union. Je ne sais pas si les grandes villes, ils ont, mais là où j'habite, non, il n'y a pas Western Union. » (6FAlg)

²⁴ « Par UPS, il ne faut pas dépasser 300 \$. Il y a des frais de livraison. » (9HAlg)

²⁵ « Je vous dirais que c'est très rare qu'une personne envoie par Western Union, etc. Parce qu'on est perdant, comme je vous ai dit, le taux bancaire est très désavantageux. Comme il y a tout le temps quelqu'un qui veut

- 1) Apporter soi-même l'argent comptant en Algérie ou l'envoyer aux proches grâce à l'aide d'une personne de confiance qui fait le voyage^{26,27,28}.
- 2) Faire un échange de devises, de gré à gré, avec un particulier que l'on connaît bien^{29,30,31} mais parfois aussi très peu^{32,33}. Le principe est le suivant : après entente verbale entre deux personnes souhaitant donner de l'argent à des proches dans deux pays, chacun verse le même montant aux proches de l'autre dans la devise du pays où il ou elle réside. Entre personnes qui se connaissent et s'entraident, ce système évite les frais liés aux commissions prises par des tiers.
- 3) Enfin, un troisième moyen consiste à passer par un tiers « non officiel » qui prendra une commission au passage, soit via les réseaux sociaux³⁴ ou via un commerçant algérien installé au Canada³⁵. Un seul répondant y fait référence à ce dernier cas de figure dans notre échantillon, mais le quart des personnes rencontrées ont indiqué la

prendre des dollars canadiens, que ça soit des euros en Algérie, c'est plus facile de le faire comme ça. Je vais vous dire : un dollar canadien, marché formel, il est dans les 90 dinars, 100 dinars algériens. Marché informel, il est dans les 170 dinars. Vous voyez, la somme est... Personne ne veut perdre de l'argent. » (13FAlg)

²⁶ « Si une personne va en Algérie, je lui donne carrément du cash et c'est lui qui donne à mon père en Algérie. Les amis que je donne l'argent, ils ne prennent rien, ils font ça gratuitement. Les institutions financières en Algérie, c'est compliqué de recevoir de l'argent, etc. Donner à une personne du cash, c'est plus facile. » (4FAlg)

²⁷ « C'est moi qui va ramener l'argent, qui va l'apporter. Ou je connais quelqu'un qui va aller en Algérie, qui vient de l'Algérie et là, je vais lui donner de l'argent, il va me redonner de l'argent. » (7HAlg)

²⁸ « Je vais envoyer main à main. Je donne le dollar ici pour qu'il le donne à la personne concernée là-bas. Les relations des amis qui partent en Algérie, je dis : donne cette enveloppe à telle personne. (11HAlg)

²⁹ « J'ai un ami qui habite ici à Montréal qui connaît l'ami de mon frère chez nous en Algérie. Comme il a un peu d'argent en dinar algérien, moi, je peux lui donner, par exemple, 100 \$ ici canadien et lui des fois, s'il a du liquide là-bas en Algérie, il me dit : Il n'y a pas problème, donc je te dépanne ou bien comme j'ai de l'argent en dinar algérien ou bien son frère, par exemple, il peut, comment dire, aller donner l'argent à mon frère et puis vice versa. » (8HAlg)

³⁰ « Je ne les reçois (les montants) pas par transfert formel. Je l'ai reçu par un ami de mon père, qui lui avait besoin de dinars algériens. Son ami vit ici, mais il construit quelque chose en Algérie et donc pour construire, il a besoin de dinars algériens. Au lieu d'aller vendre les dollars canadiens en Algérie, il me les a tout simplement donnés ici et mon père a donné en dinars là-bas. Ici, officiellement, c'est un don que j'ai reçu de ce monsieur-là. » (13FAlg)

³¹ « Je pense qu'il n'y a pas une application qui fonctionne directement là-bas. On peut dire qu'il y a des gens qui font comme ça : tu me donnes telle somme, je vais donner en Algérie telle somme. Il va juste dire qu'on va le faire, tu vas donner à ma fille ici, je vais donner à ton père là-bas ou vice versa (15FAlg)

³² « Parfois, il y a des gens qui ont besoin d'argent ici, puis quelqu'un d'autre a besoin d'argent là-bas. Je donne à quelqu'un ici, puis lui, il va donner là-bas. Ça doit être quelqu'un qu'on connaît d'une certaine manière, donc on peut faire confiance. Surtout quand il s'agit de grosses sommes, bien qu'il y a des gens qui prennent le risque de donner. » (18FAlg)

³³ « Souvent, c'est des gens qui ont de l'argent dans le pays, qui veulent de l'argent ici. Je peux tomber sur une personne qui a une femme en Algérie, qui veut envoyer de l'argent au Canada, mais elle n'a pas besoin de dinars, elle a besoin de dollars. Toi, tu as besoin de dinars en Algérie et tu as des dollars ici, donc tu lui dis : Écoute, est-ce que tu as toujours besoin de dollars ici et tu me donnes des dinars en Algérie?... Ce sont les seuls moyens qui sont disponibles, en vérité c'est juste ça. Si on avait une application acceptée par le gouvernement algérien et qui permettrait de faire ce service-là, c'est sûr qu'on l'aurait utilisé sans hésiter. (10HAlg)

³⁴ Dans des groupes de discussion sur Facebook, on trouve ce genre d'échanges par rapport à l'argent. J'ai besoin d'une somme d'argent à Québec en dollar et je donnerai un équivalent en Algérie. Ils donnent le prix, ils donnent le taux d'équivalence. Ça le fait ouvertement. Des fois même pour des grosses sommes (5HAlg)

³⁵ « Il y a aussi les commerçants d'ici qui ont de l'argent là-bas, généralement qui ont des familles qui sont aussi commerçantes, de donner la somme d'argent ici et de donner l'équivalent en monnaie algérienne sur place. C'est très répandu et c'est très commun parce que le circuit bancaire n'assure pas ce genre de transaction. ... Le moyen le plus rapide, c'est les commerçants ici parce qu'à un coup de téléphone sur place, ils appellent la personne en ta présence, la présence de l'autre. Toi, tu donnes la somme d'argent ici et lui, il la reçoit là-bas. C'est comme un virement Interac dans le fond. » (5HAlg)

présence de frais ou de commissions entre personnes qui transigent, parfois via les réseaux sociaux, mettant en contact des gens qui ne se connaissent pas pour faire ce type de transfert d'argent^{36,37,38}.

De ces extraits, on observe que les intermédiaires, c'est-à-dire les personnes qui aident à envoyer de l'argent en Algérie sont essentiellement issues de la communauté algérienne et qu'ils peuvent être catégorisés en trois groupes. D'abord les personnes de « confiance » telles que des ami.e.s ou de la famille qui s'entraident faute d'avoir d'autres moyens peu coûteux pour le faire^{39,40,41,42}. Cette entraide est parfois perçue aussi comme une obligation⁴³.

La seconde catégorie regroupe les « commerçants » qui sont établis au Québec et en Algérie. Ce sont des gens de la communauté algérienne qui offrent un service instantané, ayant des personnes sur place en Algérie et qui inspirent aussi confiance.

³⁶ « De façon informelle, il y en a qui envoient à travers deux personnes qui agissent comme des institutions bancaires, mais ce sont des personnes physiques qui ne sont pas normalement autorisées à faire ça, mais qui le font. C'est-à-dire qu'on leur donne de l'argent, ils prennent leur commission, puis ils versent en Algérie l'argent. Je n'ai jamais eu recours à ça. Je n'ai pas confiance, mais je sais que ça existe. » (1FAlg)

³⁷ « Franchement, le moyen le plus courant, c'est ça. Par exemple, il y a des groupes pour les étudiants, puis je vois des publications (sur les réseaux) du genre: Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui accepte le dinar? J'ai besoin de dollars ici. Puis tu vois, il y a deux ou trois jours, j'ai un ami qui m'a texté, il m'a dit qu'il y a une personne ici en vacances, puis elle a besoin d'argent de l'Algérie. Moi, je ne connaissais pas, mais après, il m'a raconté qu'il avait demandé à son collègue, puis il m'a dit: C'est un commerce à part entière qui se fait ici. C'est comme un réseau informel par lequel les gens, ils prennent une cote, le taux, généralement, est 1,62. Lui, il va le calculer à 1,68 ou à 1,70. Il va avoir un peu de profit. (3FAlg)

³⁸ « Oui, le premier dont je t'avais parlé, qui avait une application, oui, il prend une petite commission. Ce n'était pas une grosse somme, mais il prenait quand même une commission. Mais par contre, les amis que je donne l'argent, ils ne prennent rien, ils font ça gratuitement. » (4FAlg)

³⁹ « Comment ils envoient de l'argent à leur famille ? Les gens, ils voyagent aussi, ils peuvent, comme on dit, avoir de l'argent avec eux. Mais je pense que c'est la même chose. On s'entraide des fois entre nous. C'est comme tu me donnes ici du Canadien et puis je te donne directement de l'argent de dinars algériens là-bas. C'est plus facile. Et puis, tu n'as pas de frais de transfert. » (8HAlg)

⁴⁰ « Si quelqu'un part en Algérie, parce qu'on connaît plein de monde qui partent en Algérie souvent, on leur envoie l'argent à travers ces personnes-là. » (1FAlg)

⁴¹ « Interviewer : *L'argent envoyé servait uniquement à dépanner la famille ou il arrivait que vous envoyiez à d'autres membres de la famille ou d'autres personnes proches?* Généralement, à la petite famille restreinte, Mais quand il y a des catastrophes comme à la Covid, comme des feux de forêt qui ont touché toute la société entière, on s'organise ici sous forme de comités pour ramasser de l'argent et envoyer ça à des organismes structurés pour aider la population d'une région qui a été touchée, soit par une maladie, soit par des feux de forêt ou des inondations ou autres. Interviewer : *Vous, personnellement, quand vous faites des envois, vous les envoyez spécifiquement à une personne ou c'est à des personnes différentes?* Non, à un organisme. Non, ce n'est pas individuellement. Comme je l'ai dit, on ramasse de l'argent, mais la seule chose, le seul défi est de pouvoir envoyer cet argent-là dans des temps très courts pour aider ou bien pour donner son aide le plus tôt possible pour justement pour vraiment répondre à ce besoin-là qui était immédiat. Je ne sais pas si vous le savez qu'envoyer de l'argent via Interac ou Western Union ou autre, ça ne marchait pas là-bas... » (5HAlg)

⁴² « Si on ramasse de l'argent entre amis, surtout pour les gens qui habitent en Algérie, on ramasse un petit montant. Il y a des gens qui sont malades, on voit ça avec quelqu'un pour faire une opération ou quelque chose comme ça. On fait ça souvent. » (19HAlg)

⁴³ « Interviewer : *Comment vous vivez cette situation-là, le fait de devoir envoyer de l'argent de temps en temps?* Sincèrement, moi, c'est devenu une obligation. » (6FAlg)

La troisième et dernière catégorie se compose des intermédiaires trouvés sur les groupes sociaux, notamment Facebook. Comme la catégorie précédente, ces intermédiaires doivent pouvoir recevoir l'argent en devise canadienne au Québec, mais aussi être en mesure de rendre disponible un montant équivalent au destinataire en dinar en Algérie (ou inversement si l'argent circule de l'Algérie vers le Canada). Pour réaliser cette opération, il faut nécessairement que ces intermédiaires contrôlent les deux extrémités de la transaction. Nos données ne permettent pas d'éclairer la mécanique de ces opérations, mais on peut faire l'hypothèse que celles-ci requièrent soit l'aide d'une personne en Algérie, soit la disponibilité de sommes équivalentes en dinar en Algérie pour remettre l'argent au destinataire. Enfin, soulignons que les intermédiaires trouvés sur les réseaux sociaux se distinguent des commerçant.e.s par le fait qu'ils ne sont souvent pas connus des gens qui souhaitent envoyer de l'argent. Comme nous l'avons vu dans certains extraits d'entrevues, quelques répondant.e.s expriment une méfiance envers ces intermédiaires, considérant ces transactions comme potentiellement risquées.

Certaines personnes soulignent qu'au-delà des bénéfices qu'en tirent les individus qui font la transaction, il y a également le souci d'aider les membres de la communauté algérienne⁴⁴. Enfin, parmi les vingt Algérien.ne.s que nous avons interviewés, soulignons qu'aucune personne n'a évoqué la présence dans ces transactions d'individus qui ne sont pas d'origine algérienne. En somme, l'envoi d'argent est une manifestation concrète de l'entraide entre Algérien.nes, motivée par des liens familiaux, des obligations culturelles et religieuses, et assurée par des réseaux informels qui pallient les limites du système formel (banques, agences de transfert, applications) en Algérie.

2.2 Pratiques de transfert d'argent des immigrant.e.s du Maroc

Profil sociodémographique des répondant.e.s du Maroc

Au nombre de dix, les personnes rencontrées issues du Maroc, sont toutes de confession musulmane et se disent pratiquantes à une seule exception. Ces personnes actuellement âgées entre 30 et 50 ans sont désormais citoyens et des citoyennes (7)

⁴⁴ À propos des transactions via les groupes Facebook : « Des fois même pour des grosses sommes, Je me dis: Comment ils osent faire ça sur les réseaux sociaux? Mais ça passe, ça le fait. Interviewer : *Ces personnes-là qui ont un pourcentage pour se payer une commission? C'est sûr qu'il y a des commissions, oui, mais c'est beaucoup plus... Ça rend service aussi à la personne qui veut envoyer, soit envoyer une somme d'argent, soit rendre service à quelqu'un par rapport à ça ou faire un don ou autre. »* (5HAlg)

ou résident.e.s permanent.e.s (3) et sont toutes arrivées au Québec entre 2004 et 2019. Cinq d'entre elles ont un.e conjoint.e provenant aussi du Maroc avec qui ils sont mariés. Parmi ces couples, deux semblent s'être mariés après leur arrivée au Canada et les trois autres étaient mariés avant d'immigrer. Ces cinq personnes vivant en couple ont d'un à trois enfants nés au Québec et une femme a des enfants d'une union précédente. Ces répondants et répondantes sont très scolarisés. Neuf sur dix ont au moins un baccalauréat universitaire (dont deux, une maîtrise) et une personne détient un degré collégial. Les conjoint.e.s des personnes en couples sont aussi très scolarisé.e.s. Par ailleurs, sur les dix répondant.e.s, huit travaillent à plein temps (les deux autres sont en congé de maladie ou en recherche d'emploi) et les conjoint.e.s travaillent aussi à plein temps. Deux répondant.e.s déclarent un revenu personnel de moins de 20 000\$, la moitié des répondant.e.s marocains déclarent un revenu personnel de 41 000\$ à 60 000\$ et les trois autres disent avoir un revenu de plus de 80 000\$.

Ces personnes d'origine marocaine résidaient au moment de l'entrevue dans le grand Montréal incluant Terrebonne et Saint-Eustache. Deux d'entre elles habitaient dans des petites villes en Estrie. On retrouve trois personnes en couple qui sont copropriétaires de leur résidence, les sept autres personnes sont locataires.

Qui reçoit de l'argent, de qui et pourquoi ?

Parmi les dix personnes issues du Maroc, quelques personnes disent avoir reçu de l'aide de leur père, sur une base régulière pendant leurs études au Canada. Ceux-ci leur versaient de 1000\$ à 1500\$ par mois. Ces montants étaient envoyés par des moyens formels tels que Western Union ou par transfert bancaire RBC. Enfin une seule personne mentionne être passée par une amie au Maroc dont le frère résidait au Canada et qui lui transférait l'argent directement⁴⁵.

⁴⁵ « Oui, j'ai reçu de l'argent par le biais de mon père, chaque mois. Il envoyait de l'argent au Maroc à une amie qui avait son frère ici au Canada qui me transférait directement l'argent. » (52FMar)

Qui envoie de l'argent, à qui et pourquoi ?

La majorité des Marocain.e.s interviewé.e.s envoient de l'argent à leurs proches parfois de manière ponctuelle pour des cadeaux et pour contribuer à des événements spéciaux (enterrements, mariages, anniversaires⁴⁶, payer un billet d'avion, etc.), mais souvent pour une aide plus substantielle⁴⁷ pour rembourser des frais médicaux^{48,49} ou financer les études d'un frère ou d'une sœur⁵⁰.

Est-ce une pratique courante ?

La majorité des répondant.e.s affirment que ces transferts d'argent sont une pratique habituelle sinon très fréquente. Que ce soit pour aider les proches restés au pays ou l'argent envoyé par les parents à leurs jeunes qui étudient au Canada⁵¹. Plusieurs mentionnent aussi que leur conjoint.e envoie de l'argent à leur famille au Maroc ⁵².

Comment l'argent est-il transféré ?

Nous avons pu identifier essentiellement trois manières d'effectuer ces transferts d'argent. Plusieurs personnes mentionnent avoir fait usage de plusieurs moyens :

⁴⁶ « Maintenant, j'envoie quand il y a le besoin d'aider pour quelque chose ou c'est l'anniversaire de quelqu'un, je ne suis pas là, je veux envoyer quelque chose, ce genre de situation. Mais ce n'est pas des envois systématiques. » (6FMar)

⁴⁷ « Oui, j'envoyais de l'argent toujours à ma sœur ou à ma mère de l'argent avec Western Union. Il n'y avait pas de frais à payer. Il y a aussi les frais qui étaient diminués. Je faisais ça comme une fois par mois entre 300\$ jusqu'à 1 000\$ par mois. » (21HMar)

⁴⁸ « Oui, il m'est arrivé déjà de faire des transferts d'argent au Maroc, j'avais aidé ma mère pour l'organisation du mariage de ma sœur, pour l'opération à cœur ouvert de mon père. » (53FMar)

⁴⁹ « J'envoie de l'argent à mon père, j'aide ma sœur et mon frère pour mon père qui est malade... La dernière fois que j'ai envoyé, 5 000\$ soit à ma mère, ma sœur ou mon frère par la banque. Ma conjointe a déjà envoyé de l'argent pour dépanner son père malade par Western Union. C'est rapide. » (34HMar)

⁵⁰ « J'ai financé les études de ma sœur, des études privées. Au Maroc, à l'université, on paye pas d'argent. J'ai envoyé, ça fait huit ans, je pense que j'ai envoyé une grande somme d'argent. Au début, c'était comme 6 000\$. Après, j'ai envoyé comme un autre 6 000\$ ou 8 000\$. » (15FMar)

⁵¹ « Oui, beaucoup. Il y a beaucoup de gens qui reçoivent au Maroc et beaucoup aussi qui ont des enfants qui étudient à l'étranger » (6FMar)

⁵² « C'est naturel, ça me fait plaisir d'aider. C'est mon argent que j'envoie. Mon conjoint aussi envoie son argent à ses parents. » (36FMar)

- 1) Les services de transfert de fonds international tels que Western Union⁵³ et les applications telles que Remitly⁵⁴ arrivent en tête de liste pour leur simplicité et le faible coût des transferts.
- 2) Les transferts bancaires sont aussi utilisés par quelques personnes^{55,56}.
- 3) Enfin, quelques personnes ont mentionné le recours à des aides informelles^{57,58}.

2.3 Pratiques de transfert d'argent des immigrant.e.s du Cameroun

Profil sociodémographique des répondant.e.s du Cameroun

Les onze personnes rencontrées sont âgées de 34 à 48 ans et sont toutes nées au Cameroun. Huit d'entre elles ont un.e conjoint.e né.e aussi au Cameroun, sauf une qui est originaire de Côte-d'Ivoire. Dix des 11 Camerounais.e.s ont la citoyenneté canadienne et une seule personne est résidente permanente. Les conjoints et conjointes sont aussi, à une exception, citoyens canadiens. Ils ont immigré entre 2008 et 2019. Deux couples ont immigré la même année et les six autres ont migré avec une à sept années de décalage. Les huit couples ont des enfants presque tous nés au Canada, et six étaient mariés au moment de l'entrevue. Neuf répondant.e.s sur 11 ont dit pratiquer une religion et être de confession catholique ou protestante.

Les Camerounais.e.s rencontr.e.s sont très scolarisé.e.s : dix détiennent un baccalauréat universitaire (dont un répondant, une maîtrise) et une personne, un

⁵³ « Par Western Union, pas d'autres moyens. Comme je vous ai dit, comme c'était présent au Maroc, c'est lui qui m'envoyait, donc c'était plus commode pour lui. Pour moi, de l'autre côté, une fois que j'avais un compte, etc. C'était très rapide. Dire: Je rentre, ça me prend peut-être deux, trois minutes et puis j'ai mon argent. Je l'avais peut-être pour le lendemain. Donc c'était simple ». (6FMar)

⁵⁴ « J'utilise des fois Remitly, une application. Il n'y a pas de frais pour transfert d'argent » (15FMar)

⁵⁵ « Je fais les transferts dans mes comptes à moi. J'utilise la banque. L'avantage, c'est que pour moi, il y a des conventions entre les deux banques ici et au Maroc. On paye moins de frais. J'ai déjà utilisé Remitly. » (20HMar)

⁵⁶ « J'avais un compte là-bas où il reste encore de l'argent, donc ils prennent directement là-bas. Mais j'ai déjà envoyé une ou deux fois pour approvisionner ou pour quelque chose. » (34HMar)

⁵⁷ *Cet homme a reçu de l'aide de son père alors qu'il était aux études* : « Les envois du Maroc vers l'extérieur, c'était un peu interdit. Il me donnait par tranche parce qu'on avait le droit de prendre du cash avec un reçu de la banque. Quand on arrive au Canada, on ne peut pas dépasser les 10 000 dollars. Il pouvait comme demander à quelqu'un au Canada de me dépanner. » (21HMar)

⁵⁸ « Des fois, on peut envoyer de l'argent à quelqu'un d'autre. À un ami ou quelqu'un. Ils te donnent l'argent ici et tu lui donnes l'argent au Maroc. Par Interac » (30HMar)

diplôme collégial. Dix personnes occupent un emploi à plein temps et une personne est actuellement aux études. Les conjoint.e.s travaillent également à temps plein. Enfin, les revenus personnels des Camerounais.e.s rencontrés se situent majoritairement au-dessus de 70 000\$ par année. Trois d'entre elles seulement disent avoir un revenu personnel se situant entre 40 000 \$ et 60 000\$.

Ces personnes issues du Cameroun résidaient principalement dans l'agglomération métropolitaine de Montréal (incluant Longueuil, Sainte-Julie, Saint-Rémi et Charlemagne). Une seule personne vit dans une petite agglomération de la Montérégie. Enfin, sept d'entre elles sont propriétaires de leur résidence et les quatre autres sont locataires.

Qui reçoit de l'argent, de qui et pourquoi ?

À une seule exception, aucun.e des dix Camerounais.e.s interviewés.e.s n'a reçu de l'argent de sa famille restée au pays ^{59,60}. Par contre, presque tous envoient de l'argent à leur famille restée au pays.

Qui envoie de l'argent, à qui et pourquoi ?

Toutes les personnes issues du Cameroun ont dit transférer de l'argent à leurs proches, dans leur pays d'origine pour des cadeaux et des occasions spéciales

⁵⁹ « C'est la rivière qui alimente l'océan...l'argent venu dans ce sens-là, c'est impossible. Il faut que ça parte d'ici (du Canada) pour là-bas. Dans mon cas, et 90% des cas des Africains ici, l'argent part d'ici pour là-bas. » (37HCam)

⁶⁰ « Je ne reçois pas parce que ça sera des miettes ici. Mais oui, j'envoie très souvent. » (50FCam)

(mariages, enterrements, naissances)⁶¹, pour la scolarisation des jeunes^{62,63}, des soins médicaux⁶⁴ ou pour la simple subsistance⁶⁵.

Les Camerounais.e.s envoient principalement à la famille proche⁶⁶ (mère, père, frères, sœurs et leurs enfants), mais parfois aussi aux ami.e.s⁶⁷ ou à la famille étendue⁶⁸.

La moitié des répondant.e.s envoie de l'argent sur une base régulière⁶⁹ mensuelle, bimensuelle⁷⁰ et quelques-uns le font de manière ponctuelle lorsque des situations plus urgentes se présentent. Les montants envoyés sur une base régulière peuvent représenter par année de quelques milliers à 15 000\$.

La moitié des personnes du Cameroun affirme que leur conjoint.e envoie également de l'argent à leur famille⁷¹.

⁶¹ « Oui, je donne au moins une centaine. Je sais que s'il y a peut-être un deuil dans la famille ou s'il y a peut-être une naissance, s'il y a un mariage... Si c'est vraiment heureux, malheureux. J'envoie un montant fixe (à sa mère), ça t'évite encore de faire des tracasseries ici. Tant que tu as un montant qui est fixé là-bas, tu peux commencer à dispatcher comme tu veux. » (10HCam)

⁶² « Ils te diront que c'est pour les frais scolaires, les frais d'école, c'est ce qu'on te dira ou bien c'est pour une maladie. C'est principalement ce qu'ils te disent, mais au final, tu ne sais pas trop comment ils s'occupent de cet argent. C'est généralement: L'enfant n'a pas l'argent pour aller à l'école, elle est malade. Quand tu apprends, tu es surpris avec des situations, tu es obligé de sortir l'argent immédiatement alors que tu n'avais même pas prévu ça. » (9FCam)

⁶³ « Les cadets, parce que là, ils sont aux études. Il y en a aussi qui terminent les études, mais ils n'ont pas de revenus, il faut les soutenir, en cas de maladie des parents. » (46FCam)

⁶⁴ « On peut envoyer 50 \$ comme on peut envoyer 1 000 \$. Ça peut être autant pour aider pour des petites situations d'urgence, de santé, d'investissements. » (28HCam)

⁶⁵ « C'est d'abord les frais de subsistance. Même les frais médicaux, ça vient après. Parce que dans notre système, vous êtes un peu comme l'assurance retraite de vos parents. » (37HCan)

⁶⁶ « La personne qui, je peux dire, a reçu plus que les autres, c'est mon frère et sa femme. C'est les deux personnes qui ont reçu plus. J'envoie direct à la personne qui me demande. » (9FCam)

⁶⁷ « Oui, j'envoie souvent à des cousins, des amis. Pour les amis, c'est peut-être une fois l'an, une fois en deux ans. Ça dépend aussi. » (8HCam)

⁶⁸ « Le plus, c'est aux parents et aux beaux-parents. Ensuite, vient les frères et sœurs, les beaux-frères. Et maintenant (depuis le décès des parents et beaux-parents), l'assiette s'est élargie : les cousins, les tantes, les hommes, les amis, les voisins et tout ça. » (37HCam)

⁶⁹ « Je ne vais pas dire mensuelle. Je veux que lorsque j'envoie, j'envoie pour une bonne période. On va aller peut-être deux fois l'an, trois fois l'an. » (8HCam)

⁷⁰ « Ça dépend. Il y a toujours par mois, au moins deux fois par mois, parce qu'il y a toujours des problèmes, il y a toujours des deuils, il y a toujours des ceci, il y a toujours quelque chose, il y a toujours un problème. Oui, minimum deux fois, parce que... Je pourrais te dire un dixième de mon revenu quand même. » (10HCam)

⁷¹ « Elle (ma conjointe) aussi, de manière récurrente, s'associe avec ses frères ou sœurs pour envoyer à ses parents. » (49HCam)

Est-ce une pratique habituelle ?

Plusieurs soulignent que c'est non seulement habituel, mais que « ça fait partie de l'éducation reçue », que c'est culturel^{72,73,74}. Certains expliquent pourquoi il s'agit d'une obligation si importante^{75,76}. Néanmoins, la moitié des répondant.e.s semblent également trouver cette obligation parfois lourde et contraignante^{77,78,79}. Un seul répondant dit ne pas en avoir les moyens malgré les attentes et un autre affirme cumuler deux emplois pour pouvoir envoyer suffisamment d'argent⁸⁰. Enfin, la majorité dit s'être endettée au moins une fois, pour couvrir les frais funéraires, des ennuis de santé d'un proche^{81,82,83,84}.

Comment l'argent est-il transféré ?

La plupart des répondant.e.s du Cameroun utilisent plusieurs moyens, formels et informels, pour envoyer de l'argent (des francs CFA – Franc de la Coopération

⁷² « Pour moi, c'est une culture, même un devoir. C'est plus la conscience, moi je la vis, si je le fais pas, je vais m'en vouloir. C'est un peu comme si j'ai l'obligation d'aider. » (49HCam)

⁷³ « Oui, on envoie de l'argent. C'est même dans notre culture, je dirais. Pour moi, comme je l'ai dit, c'est naturel, c'est culturel. » (8HCam)

⁷⁴ « C'est une pratique habituelle. Nous sommes d'abord des Africains, on sait d'où on vient. On n'oublie pas d'où on vient non plus. » (9FCam)

⁷⁵ « C'est une pratique parce que c'est normal. Les gens connaissent ce qu'ils ont laissé derrière. C'est que les grands font des chaînes, tu vois? On s'est battu pour toi, pour que tu arrives ici? Quand tu arrives ici, pour être à l'aise dans ta conscience, il faut que tu fasses monter quelqu'un. Tu as fait une chaîne. » (10HCam)

⁷⁶ « L'aide, c'est mensuel par exemple. Chaque mois au niveau de notre famille il y a un montant que chaque enfant doit donner pour soutenir les parents. Et ça, ce n'est pas négociable. » (49HCam)

⁷⁷ « Si je les écoutais, ce serait chaque semaine. Si j'écoutais, moi, c'est chaque semaine, je te dis. Ça, ce n'est pas ce que je veux vraiment. Si j'écoute, c'est chaque semaine, mais moi, je paie maximum deux fois par mois. J'ai aussi mes projets, tu te rends compte que ça te freine aussi énormément parce qu'à chaque fois, il y a une situation et puis ça devient compliqué. Je peux dire deux fois par mois. J'essaie de moins en moins. » (9FCam)

⁷⁸ « En général, lorsqu'on immigré, les gens s'attendent à ce qu'on leur envoie de l'argent. Mais la réalité est vraiment différente. Les gens se disent que quand on est au Canada, on a réussi sa vie, on a plus pour eux et tout ça, mais ce n'est pas vrai. Je n'arrive même pas déjà à maintenir le train de vie que j'avais, donc comment je vais faire pour envoyer l'argent? Ce n'est pas facile. » (35HCam)

⁷⁹ « C'est vraiment une nécessité de devoir apporter l'aide et de contribuer un peu à la famille. C'est une aide que j'apporte pour satisfaire un besoin et ça me fait plaisir de savoir que je viens en aide à mon frère ou à mon parent qui est malade ou qui a besoin d'avoir de quoi subvenir à son besoin. Ça arrive que ce soit lourd, mais c'est un devoir. À un moment donné, c'est beaucoup de pression parce que tu peux faire un geste à une personne X et deux jours après, une personne Y te soumet son problème. » (46FCam)

⁸⁰ « À l'époque, je faisais Door Dash et Uber, c'était pour compléter cet argent-là. » (10HCam)

⁸¹ « Oui, je me suis déjà endettée pour envoyer de l'argent. Mon premier emprunt que j'ai fait pour envoyer, j'avais eu mon beau-frère qui était décédé des suites d'un accident et il fallait rapidement faire de quoi. Donc oui, c'était auprès de la banque. Envoyer de l'argent en cas de besoin. C'est des situations stressantes, mais on n'a pas le choix. Il faut assister. » (28HCam)

⁸² « Je me suis endetté à cause de la santé de mon père. J'ai pris un prêt. » (14HCam)

⁸³ « Mon père est décédé, je crois que c'était en 2021. Là, je m'étais endetté pour ses obsèques.... Chez nous, le décès, surtout d'un parent comme ça, ça engendre beaucoup de festivités, beaucoup de célébrations. Du coup, il faut mobiliser de l'argent (35HCam)

⁸⁴ « Le plus gros prêt que j'ai eu à faire, ça a toujours été lors de la maladie de mes parents. Jamais je ne m'endette pour aider, mais pour la maladie, ça m'est déjà arrivé parce que l'épargne était quasiment à fond. » (37HCam)

Financière en Afrique) à leurs proches⁸⁵. Le choix du moyen pour envoyer l'argent semble déterminé par le coût (taux de change, commission), mais aussi par la facilité pour la personne qui envoie et la rapidité d'accès à l'argent pour la personne qui reçoit^{86,87}. Quatre moyens ont pu être identifiés :

1. Les applications telles que Remitly, Ria, Work Remit ou TabSense ^{88,89}.
2. Les services de transfert de fonds international tels que MoneyGram, Western Union, Ria⁹⁰.
3. Le réseau informel ⁹¹. Ces transferts se font généralement sans frais ni commission entre amis.
4. Passer par personnes interposées ou un commerçant au Canada qui a un commerce au Cameroun. Des frais et des commissions sont parfois imposés^{92, 93}.

⁸⁵ « Je l'ai fait par la banque, je l'ai fait par des applications comme Taptap Send, SendWave, World Remit. Quand je venais d'arriver, c'étaient les compagnies connues comme Western Union, Moneygram. Mais avec la venue de la technologie, il y a de nouvelles compagnies qui ont vu le jour, qui développent des applications très rapides, où on n'a pas besoin de se déplacer parce qu'avant, il fallait aller dans un... Aujourd'hui, on reste chez soi et puis on fait une transaction. Il arrive quelquefois que dans le réseau, on connaît ces réseaux informels de la communauté, quelqu'un peut-être qui dit: Il a besoin... Je ne sais pas l'envoyer peut-être... Il a peut-être l'équivalent de 500 \$ au Cameroun, il a besoin de l'avoir ici. Donc, on peut faire cet échange parce qu'à ce moment-là, on épargne les frais d'envoi, puisque le taux d'échange, on l'applique vraiment selon ce qui est en vigueur, mais on épargne au moins de payer les frais d'envoi. » (28HCam)

⁸⁶ « Je commence plus à aller vers RIA parce que RIA, en fait, chez nous, on a deux compagnies de téléphones, on a MTN et Orange. C'est qu'au Cameroun, tu recharges l'argent dans le compte de la personne (à qui tu envoies). On appelait ça « call box », mais c'est une petite place où il peut aller retirer l'argent à partir d'un code dans son téléphone. Donc moi, quand j'envoie l'argent avec Ria, l'argent entre directement dans le compte de ma personne.... Quand j'envoie avec Western Union, la personne est obligée de se déplacer pour aller à Western Union prendre l'argent et après transférer dans son téléphone, ça fait trop long. C'est vraiment plus facile pour moi d'envoyer parce que la personne reçoit l'argent directement. Je le fais directement sur l'application. » (50FCam)

⁸⁷ « Bon l'avantage c'est pour que la personne puisse retirer. Si tu envoies, il peut facilement l'avoir dans son mobile. » (29FCam)

⁸⁸ « Il y a Remitly, il y a World Remit, il y a TabSense, il y a pas mal d'applications concrètes. Je pars en fonction de l'application, je vois le taux du jour, le taux qui m'arrange, j'envoie. C'est plus rapide. Ça t'évite de sortir chez toi... Tu le fais directement de la maison, sur ton lit, tu lèves le matin, ça prend cinq minutes. C'est le gain du temps. » (10HCam)

⁸⁹ « Si le taux sur Western Union n'est pas avantageux, on utilise l'application @fric Remit. Avec l'application, il y a un système qui reçoit directement les fonds dans son compte Orange Money ou MTN Money. Et puis là, il va faire son retrait. » (46FCam)

⁹⁰ « J'envoie par des agences qui envoient de l'argent, la personne va retirer de l'argent. Ça s'appelle Ria. Ils ont des agences à Douala, Yaoundé » (49HCam).

⁹¹ « Je gérais mes envois. Par le réseau informel. Le concept, c'est juste que si quelqu'un a besoin de l'argent là-bas, la personne te dit: tu m'envoies l'argent dans mon compte et la personne a une personne qui va transférer l'argent depuis l'autre côté. » (9FCam)

⁹² « À l'époque, c'était pas mal du Western Union et du Money Gram. Je vous dirais que ça a beaucoup changé de nos jours. Aujourd'hui, c'est très informel. Ce qui fait qu'on sauve au niveau des frais de transfert et puis on sauve aussi au niveau des taux de conversion. Ce que je vais faire, généralement, admettons, j'ai un parent qui est souffrant, on a besoin de l'opérer, ça prend un million de francs CFA là-bas. Je vais aller sur les réseaux sociaux, je vais dire : J'ai besoin d'un million de francs CFA au Cameroun et je donne ça en dollars ici. » (37HCam)

⁹³ « On va dire, c'est un réseau informel. Normalement, il y a des amis qui ont de l'argent au pays, on le donne ici, on le donne à l'équivalent au pays. Des personnes ici, qui ont des business au Cameroun, qui ont du CFA au Cameroun. Donc, je leur dis: OK, est-ce que tu as du CFA au Cameroun. Ça, c'est pour éviter des transactions. Interviewer : *Comment vous déterminez le taux?* On s'entend là-dessus. C'est informel, le plus rapide. Ma personne qui reçoit n'a pas besoin de présenter un certain nombre de documents pour pouvoir retirer de l'argent, tout ça. ...

3. Méthodologie de la recherche

L'échantillon initial était constitué de 61 personnes immigrantes de six pays : Cameroun, Chine, France, Haïti, Maroc, Mexique. Les pays retenus l'ont été en fonction du nombre de ressortissant.e.s recensés entre 2018 et 2022 au Québec⁹⁴, ainsi que sur la base d'aires géographiques et de confessions religieuses variées. À ce projet initial, se sont ajoutées 20 personnes issues d'Algérie. Tous les outils de recherche étaient les mêmes que ceux utilisés pour les 81 entrevues (documents liés au certificat d'éthique, mode de recrutement des répondant.e.s, grille d'entrevue, etc.). Les 61 premières entrevues se sont déroulées entre le 7 novembre 2024 et le 13 février 2025 et les 20 entrevues suivantes auprès des Algérien.ne.s ont été réalisées en aout 2025.

Cadre méthodologique : Enquête qualitative	
Critères de sélection des répondant.e.s	1. Personnes âgées de 30 à 50 ans 2. Arrivées au Québec entre 2004 et 2019 3. Ne pas avoir immigré pour rejoindre un.e citoyen.ne canadien.ne.
Pays d'origine des répondant.e.s (nbr)	1. Algérie (20) 2. Cameroun (11) 3. Chine (10) 4. France (10) 5. Haïti (10) 6. Maroc (10) 7. Mexique (10)
Critères d'échantillonnage	1. 50% hommes et 50% femmes 2. Pour chaque pays au moins 5 personnes vivant en couple (mais un.e seul.e répondant.e par couple)
Langue d'entrevue	1. Français et anglais
Durée de l'entrevue	2. Une heure à 1h30
Incitatifs	3. 125\$ par personne ayant complété l'entrevue.
Thèmes de l'entrevue	4. Profil sociodémographique 5. Projet migratoire 6. Gestion de l'argent au pays d'origine 7. Besoins à l'arrivée en termes de services bancaires (difficultés, aide reçue, etc.) 8. Projets à long terme (retraite, investissement) 9. Envoie d'argent à l'étranger : pourquoi, pour qui, montant, comment, etc. 10. Recours au réseau informel pour épargner ou emprunter 11. Sources d'informations sur ces questions 12. Améliorations à apporter pour mieux accueillir et informer les immigrant.e.s
Stratégie de recrutement	Le Bureau des interviewers professionnels (BIP) a fait le recrutement et a réalisé toutes les entrevues. L'échantillon final est en partie tiré dans ASDE Échantillonneurs Canada. BIP a filtré cette base à partir des 50 noms de famille (algériens, marocains, chinois, etc.) les plus fréquents au Québec pour rejoindre les premiers répondants. Ensuite BIP a procédé par le bouche à oreille.

L'avantage, je dirais peut-être aussi faire du business, vu que c'est la personne qui prend les dollars, qui en a le plus besoin. Donc, parfois, tu peux augmenter un pour cent sur le taux du jour et avoir un peu de gains.» (8HCam)

⁹⁴ Institut de la statistique du Québec (2023), *Le bilan démographique du Québec*, Tableau 4.4 Immigrants selon le pays de naissance, Québec 2018-2022, p. 77.

4. Limites de l'étude

Cette étude qualitative exploratoire comprend un certain nombre de limites qu'il nous semble important de signaler.

Ainsi, une première limite tient au fait que nous avons rencontré exclusivement des individus issus de certains pays. Les pratiques formelles et informelles de ressortissant.e.s d'autres pays peuvent être très différentes notamment en lien avec les services bancaires, de transfert de ceux-ci, des conditions socio-économiques du pays, etc.

Par ailleurs, dans notre échantillon, nous avons uniquement des personnes ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent. Or, la littérature montre clairement que le statut d'immigration (incluant les résidents temporaires, les demandeurs d'asile, les réfugiés, etc.) influence grandement les pratiques financières.

Les répondant.e.s devaient être arrivés depuis au moins 5 ans, mais 20 ans tout au plus, soit entre 2004 et 2019. Ils devaient être âgés entre 30 et 50 ans. Le projet de recherche visait à identifier les pratiques des répondant.e.s nouvellement arrivés. Si ce critère a permis de comparer des situations « comparables » en termes de nombre d'années ayant suivi l'immigration au Canada, il n'a pas permis de prendre en compte le point de vue de personnes vivant au Canada depuis moins longtemps ou au contraire depuis de plus nombreuses années.

Une autre limite tient au fait que les entrevues ont été réalisées principalement avec des personnes vivant dans l'agglomération de Montréal et dans des plus petits centres en périphérie. Nous ne connaissons pas la réalité des personnes ayant immigré en région plus éloignée.

Le niveau socio-économique ne faisait pas partie des critères de sélection de notre échantillon. Dans l'ensemble, le niveau de scolarité et les revenus des répondant.e.s sont peu contrastés. Dans ce contexte, l'enquête a pu laisser dans l'ombre le point de vue de personnes vivant dans des conditions de vie précaires ou au contraire celui de gens très fortunés.

Enfin, aborder les transferts d'argent à l'étranger est un sujet délicat, à la frontière parfois de la légalité. Il peut avoir suscité la méfiance de certains répondant.e.s à l'endroit de l'équipe de recherche, malgré toutes les précautions prises quant aux garanties de confidentialité des entrevues et à l'utilisation des résultats de cette étude. Celle-ci était destinée essentiellement à la formation des conseillers en services financiers de la Chambre de la sécurité financière. Certains répondant.e.s peuvent avoir craint d'exposer des proches ou des transactions à la limite de la légalité. Ces craintes ont pu conduire à diminuer les montants des transactions effectuées et/ou leurs fréquences ou à laisser dans l'ombre d'autres manières de faire des transferts d'argent à l'étranger.

Conclusion

L'analyse des transferts d'argent parmi les immigrant.e.s issu.e.s de l'Algérie, du Maroc et du Cameroun fait émerger de nombreuses similitudes, mais également des différences. La littérature évoquée en introduction montre que les quatre éléments les plus susceptibles d'influencer les moyens de transfert (sécurité, familiarité, norme culturelle, accès à l'argent pour les personnes qui reçoivent) permettent de mieux comprendre les caractéristiques propres à chaque pays. Par contre, l'anonymat des transactions cité dans la littérature comme un des avantages du système informel, n'a pas été évoqué par les répondant.e.s à qui l'on demandait systématiquement dans les entretiens, quels sont les avantages et les inconvénients des moyens de transfert qu'ils utilisent.

Parmi les similitudes entre les trois pays, mentionnons tout d'abord l'importance des envois d'argent en lien avec les événements heureux (naissances, mariages, graduation, etc.) et malheureux (funérailles). Dans les trois groupes, ces envois d'argent permettent d'entretenir et de maintenir les liens significatifs avec la famille et les proches malgré la distance géographique.

L'envoi d'argent dans les moments difficiles est aussi très fréquent dans ces trois groupes, qu'il s'agisse d'aider pour soutenir les dépenses quotidiennes de subsistance, de payer les soins de santé ou d'aider à payer la scolarité des jeunes. Dans ces trois pays, les conditions de vie parfois difficiles conjuguées à l'absence ou à la déficience du filet social (dont les soins de santé) font en sorte que les individus n'ont d'autres choix que de s'en remettre à la solidarité familiale.

Parmi les spécificités, mentionnons d'abord l'inadéquation entre le système financier formel en Algérie et les besoins des personnes impliquées dans ces transferts d'argent. Les services de transfert de fonds semblent peu avantageux financièrement et surtout très peu présents, à tout le moins dans les pratiques et discours des personnes rencontrées. Les banques sont peu utilisées par les répondant.e.s en raison d'abord des coûts associés aux transferts (taux de change, commission) imposés par ces institutions financières, coûts qui réduisent d'autant les montants que pourraient recevoir les proches des personnes ayant immigrées. Plusieurs craignent aussi les difficultés que pourraient rencontrer leurs proches pour récupérer l'argent envoyé (justificatifs requis, preuves). À contrario, les systèmes informels répondent aux critères de sécurité, mais aussi de familiarité et aux normes culturelles qui permettent les transferts à moindre coût ainsi qu'une réception par leurs proches à la fois sûre et

aisée des montants transférés. À cet égard, le contraste est frappant avec le Cameroun et le Maroc où les services de transfert de fonds et les applications semblent nombreux, compétitifs sur le plan financier et largement utilisés.

Au Maroc et en Algérie, bien que dans une moindre mesure, l'argent semble circuler dans les deux sens. Les parents qui en ont les moyens soutiennent leurs enfants financièrement lorsque ceux-ci viennent s'installer au Canada. Quelques années plus tard, le sens des transferts d'argent s'inverse et les enfants aident leurs parents et leurs proches restés au pays. Les écarts de niveaux de vie entre le Canada et le Cameroun exigent des immigrant.e.s de ce pays qu'ils envoient de l'argent dès qu'ils le peuvent, pour les fêtes et les urgences, mais parfois aussi pour la subsistance. L'aide accordée par ces ressortissant.e.s dépasse aussi la famille proche. Les envois d'argent réguliers à la famille étendue et aux ami.e.s ne font pas exception, contrairement aux personnes issues du Maroc et de l'Algérie qui envoient principalement à leur famille proche. D'ailleurs, les Camerounais.e.s s'endettent parfois pour remplir leurs obligations, ce qui diffère aussi des Algérien.ne.s et des Marocain.e.s.

En somme, la pratique des transferts d'argent en Algérie, au Maroc et au Cameroun est non seulement très fréquente et souvent nécessaire économiquement au bien-être des proches restés au pays, mais elle fait aussi partie de la culture des ressortissant.e.s de ces trois pays, comme en témoignent les propos des répondant.e.s qui en parlent en termes de normes culturelles, c'est-à-dire d'obligations, de devoirs envers leurs proches, d'attentes partagées et de conventions sociales. Les moyens formels et informels sont utilisés dans les trois pays, mais selon des agencements différents qui mettent en relief notamment, les limites du système financier formel en Algérie pour les ressortissant.e.s de ce pays qui souhaitent transférer de l'argent à leurs proches depuis le Canada.

Références

Badre, A. (2024). "Impacts of neo-banks on North African migrants' remittances and financial inclusion." Scientific African **26**: e02384.

Kalantaryan, S. and S. McMahon (2021). Remittances in North Africa: sources, scale and significance.

Institut de la statistique du Québec (2023), Le bilan démographique du Québec
Tableau 4.4 Immigrants selon le pays de naissance, Québec 2018-2022, p. 77.

Smail, I. and N. Leffak (2024). Impact of naturalisation and informal channels for remittances to North Africa: Focus on Algeria. Maghreb-Machrek. **6**: 41-61.

Souhila, F. and M. Touati-Tliba (2021). "Financial Inclusion: The Determinants of Access and Usage of Payment Instruments in Algeria." Strategy and Development Review **11**(4): 478-493.

Annexe 1

Représentation visuelle des moyens utilisés par les personnes immigrantes pour effectuer les envois d'argent vers l'Algérie, la Chine, le Maroc et le Cameroun.

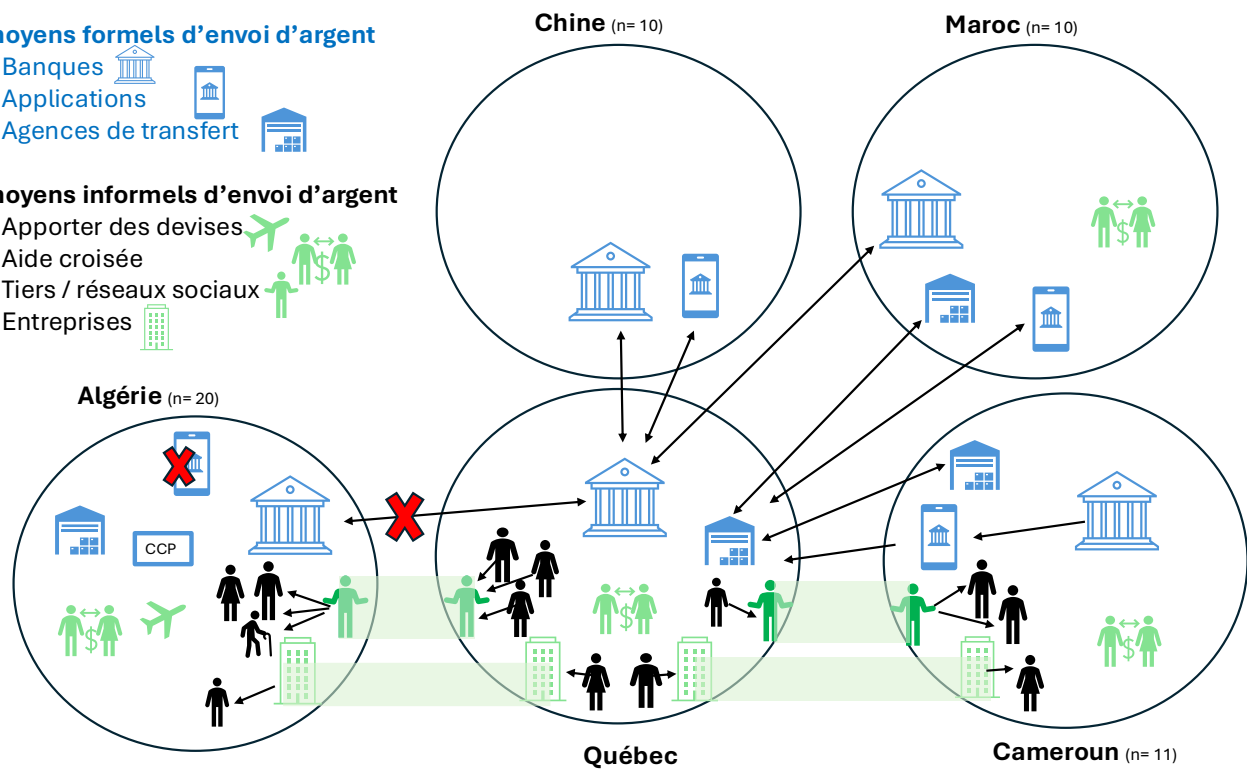
Modalités d'envois d'argent par les personnes immigrantes vers l'Algérie, le Cameroun, le Maroc et la Chine, Québec, 2026.

3 moyens formels d'envoi d'argent

1. Banques
2. Applications
3. Agences de transfert

4 moyens informels d'envoi d'argent

1. Apporter des devises
2. Aide croisée
3. Tiers / réseaux sociaux
4. Entreprises





Institut national
de la recherche
scientifique